

# L'accalmie sur les prix se confirme

**L'**inflation poursuit sa tendance au ralentissement ces derniers mois, tout en restant à un niveau plutôt soutenu. Ainsi, au terme des dix premiers mois de l'année, l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé par le Haut Commissariat au Plan (HCP) a reculé à 2%, accentuant un petit cycle de relative détente entamé en août dernier. En effet, après avoir atteint un pic de 2,4% au terme des sept premiers mois de 2018, l'inflation est revenue à 2,2% à fin août, puis à 2,1% à fin septembre. Rappelons qu'elle avait entamé l'année avec 1,8% avant de monter progressivement pour culminer à 2,4% à fin mai. Sachant qu'elle avait bouclé l'année 2017 à 0,7% seulement. S'agissant des dix mois de cette année, les chiffres du HCP font état d'une évolution au même rythme des prix des produits alimentaires et des pro-

duits non alimentaires (1,8%). Pour ces derniers, les variations vont d'une stagnation dans la communication à une hausse de 6,5% dans les biens et services divers. À noter une hausse de 2,3% pour l'enseignement, 1,9% pour les restaurants et hôtels, 1,6% pour le transport, 1% pour les articles d'habillements et chaussures et 0,9% pour les logements, eau, électricité et autres combustibles. Pour la santé, une augmentation de 0,5% est relevée.

Par ville, les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Dakhla avec 3,5%, Safi (3,1%), Laâyoune (2,9%), Guelmim (2,7%), Oujda et Fès (2,4% chacune). En revanche, les taux les plus modérés concernent Settat (0,9%), Marrakech et Rabat (1,4%) et Béni Mellal (1,5%). Meknès et Tanger suivent avec 1,6%. ■

Lahcen Oudoud



Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Dakhla avec 3,5% et les plus modérées à Settat (0,9%).